



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le réseau « locavor.fr » rejoint la plateforme fraisetlocal.fr

Paris, le 01 février 2021

Lancée le 12 janvier dernier par Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture, la plateforme fraisetlocal.fr compte désormais un nouveau réseau partenaire : locavor.fr pour continuer de rapprocher les Français de ceux qui les nourrissent.



Présent depuis plus de 7 ans au côté des producteurs et artisans, grâce à ses 200 points animés par des associations, des agriculteurs ou des indépendants, cette solution gagnant-gagnant facilite la distribution des produits frais et locaux.

Le principe est simple : devenir membre d'un locavor proche, commander sur Internet et retirer ses produits à la façon d'un drive fermier. Ce fonctionnement en circuit court limite les pertes en ne livrant que ce qui a été commandé et optimise le travail des producteurs.



Avec plus de 8 000 exploitations et points de vente directe sur l'ensemble du territoire, Fraisetlocal.fr, c'est le point d'entrée unique pour les consommateurs favorisant l'achat de produits frais et locaux. Son objectif est double : faciliter la recherche de produits frais et locaux et renforcer la visibilité des producteurs de proximité des réseaux partenaires.

Le réseau de producteurs Locavor.fr vient ainsi s'ajouter au réseau « [Bienvenue à la Ferme](#) », de [l'enseignement agricole](#) et de l'association française d'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP). Tous les réseaux qui le souhaitent peuvent rejoindre le mouvement via l'adresse mail suivante : relation-plateforme@agriculture.gouv.fr

Deux semaines après son inauguration, fraisetlocal.fr rencontre également un fort engouement également chez les consommateurs avec près de 200 000 visites. La plateforme permet de localiser sur une carte, les points de vente les plus proches de chez soi et d'affiner la recherche :

- Par produits : fruits et légumes ; viandes et poissons, crèmerie, boissons alcoolisées et jus, épicerie et autres.
- Par types de point de vente des producteurs : vente à la ferme, point de retrait, magasin de producteurs, marché de producteurs, vente uniquement par Internet.
- Par réseaux partenaires

Pour Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, « *tout acte de consommation peut être un acte citoyen, pour soutenir les agriculteurs et les producteurs près de chez soi. Un réel engouement se crée autour de la plateforme fraisetlocal.fr, deux semaines seulement après son lancement, qui traduit cette volonté des Français de consommer des produits frais et des produits locaux.* »

Contacts presse

Service de presse de Julien DENORMANDIE
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv